depuis les pays de l'ex-Union Soviétique. Ce phénomène ne s'est pas produit, mais des prédictions tellement exagérées ont contribué à accroître le soutien du public en faveur de contrôles migratoires plus stricts en Europe occidentale.

? *Quelle est la différence entre un réfugié et un demandeur d'asile ?*

Partout dans le monde, il y a eu une augmentation massive du nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile au cours de la dernière décennie. Selon une estimation, cette augmentation est de l'ordre de 980% en Europe pour la période 1983-1992 : le chiffre est passé de 70 000 à 685 700. Ces personnes venaient du monde entier, en majorité d'Europe orientale et de Turquie. L'effroyable conflit en ex-Yougoslavie est clairement à l'origine de l'accroissement énorme des mouvements de réfugiés et de personnes déplacées en Europe. Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, en janvier 2004, le nombre total de « personnes sources de préoccupations » en Europe s'élevait à 4 403 921. A l'échelle mondiale, les dix mouvements de réfugiés les plus importants étaient tous à destination de pays africains.

? *La Convention de Genève des Nations Unies de 1951 fixe les définitions et les procédures relatives à l'admission des demandeurs d'asile. De quelle façon le pays dans lequel vous vivez les applique-t-il ?*

L'accueil «légal» de ceux venant de l'extérieur

Selon le pays dans lequel vous vivez, votre nationalité et votre situation financière, il vous sera plus ou moins facile de vous rendre dans un pays européen (ou d'un pays européen à un autre) et d'y travailler.

Si vous avez au moins 100 000 dollars en banque, vous rencontrerez peu de difficultés pour obtenir un visa ou un permis de séjour dans la plupart des pays. Beaucoup de pays ont arrêté de délivrer des visas aux ressortissants étrangers vivant sur leur territoire. Prenez l'exemple d'une personne qui rend visite à sa famille avec un visa de tourisme et souhaite rester dans le pays ; elle devra alors quitter le pays et faire une nouvelle demande de visa, avec tous les frais et le stress de la séparation que cela implique. Des réglementations strictes s'appliquent aux compagnies de transport, afin de s'assurer qu'elles ne transportent que des passagers munis du droit d'entrée dans un pays spécifique. Une compagnie qui enfreindrait ces réglementations s'exposerait à une pénalité et devrait prendre en charge les frais de rapatriement des personnes concernées.

? *Quelle est la différence entre une Visa et une American Express ?*

A moins que vous ne soyez employé par une grande société transnationale, vous aurez de grosses difficultés à obtenir l'autorisation de vivre et de travailler dans n'importe quel

pays européen de l'Espace économique européen (EEE). Par contre, les ressortissants de ces pays sont autorisés à aller relativement librement de l'un à l'autre. Bien que les réglementations diffèrent légèrement, les enjeux majeurs restent les mêmes. Si vous avez l'intention de séjourner dans l'un ou l'autre de ces pays en toute légalité, vous devez savoir les choses suivantes :

- Le permis de séjour. Il vous sera délivré si vous avez déjà obtenu un permis de travail.
- Le contrat de travail avec une entreprise reconnue. Sans lui, vous ne pouvez obtenir de permis de travail.
- Le permis de travail ne sera délivré que si l'employeur peut prouver que personne dans la population de son pays ne peut occuper cet emploi.
- Les procédures officielles et les délais d'obtention du permis de travail dissuadent de nombreux employeurs de tenter de recruter des ressortissants des pays du tiers monde.
- Si, entre-temps, vous commencez à travailler avant d'en avoir obtenu l'autorisation officielle, vous risquez l'expulsion immédiate.
- Certains crimes ne peuvent être commis que par les étrangers. Les dispositions juridiques changent : à vous de vous assurer que vous vous y conformez.

? *Combien de personnes viennent pour vivre et travailler dans votre pays ?*

Il existe des exceptions à la règle. En Europe centrale et orientale, et plus particulièrement en Allemagne, la migration de peuplement permanente de ces dernières années concerne des groupes ethniques spécifiques «retournant» dans leur pays d'origine dans lequel on leur garantit un droit automatique d'établissement. Parmi ceux concernés on trouve les Aussiedler allemands, les Finlandais ougriens, les Turcs bulgares, les Grecs d'origine ponte et les Magyars roumains.

Et quelles sont nos réponses à tout ceci ?

Nous nous sommes penchés sur certains points et sur un peu d'histoire et avons mis en lumière les forces agissantes au sein de nos sociétés. Au même moment, nous nous rapprochons et nous nous séparons. Le visage et les visages de l'Europe ont considérablement changé au cours des dernières décennies et, dans nos sociétés multiculturelles d'aujourd'hui, nous devons faire face à plus de stress et de contraintes que par le passé.

Un modèle à adapter

Lors du symposium préparatoire de la Campagne «Tous différents - Tous égaux» en 1993, les récentes recherches présentées ont jeté un jour nouveau sur les enjeux auxquels nous devons faire face. Ces recherches, menées en Belgique, suggèrent la possibilité de répartir la population en quatre grands groupes :

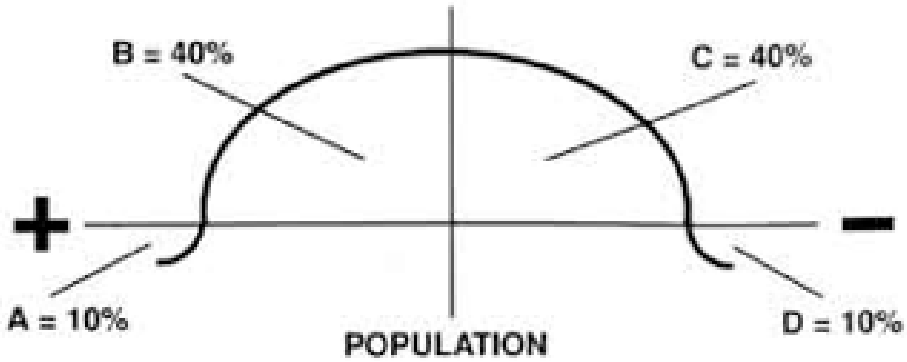

A. Les personnes déjà conscientes des problèmes du racisme et plus ou moins activement engagées dans des activités antiracistes (environ 10%).
B. Les personnes tolérantes mais non (encore) engagées dans des activités antiracistes (40%).
C. Les personnes ayant des tendances racistes, mais qui ne commettent pas d'actes racistes (40%).
D. Les racistes qui manifestent ouvertement leurs penchants racistes (10%).

Ce qui est peut-être représentatif de la Belgique ne l'est pas forcément de l'ensemble de l'Europe, mais les activistes antiracistes (d'autres pays) qui ont vu ces résultats reconnaissent que les proportions calculées correspondent globalement à leurs propres estimations. Selon eux, les pourcentages de jeunes sont plus importants dans les groupes A et D.

? *Pensez-vous que ce modèle reflète la réalité de votre pays ?*

Que les proportions soient les mêmes ou pas, vous pouvez utiliser ce modèle pour analyser la situation dans votre pays. Il peut aussi servir à déterminer des stratégies pour cibler certains groupes dans le cadre de campagnes ou lors de l'élaboration d'approches pédagogiques. Allons-nous faire en sorte de pousser à l'action les personnes tolérantes du groupe B ? Allons-nous manifester ouvertement notre opposition à celles du groupe D ? Allons-nous travailler avec celles du groupe A pour remettre en question certaines de nos hypothèses ? etc.

Pour citer un exemple plus récent, le journal La Republica du 19 mai 1995 rendait compte d'une étude sur les préjugés menée auprès de 2500 jeunes en Italie. L'enquête avait été effectuée par le Instituto di richerche sociali di Milano (Institut de recherche sociale de Milan) qui classait les résultats obtenus en quatre groupes :

A. «xenofobi» - (xénophobes, personnes effrayées par les étrangers ou contre les étrangers) - 12,3%
B. «instabili» - (instables) - 31,6%
C. «neutrali» - (neutres) - 35,2%
D. «antixenofobi» - (antixénophobes) - 20,9%

Ces quatre groupes sont peut-être comparables à ceux définis par l'étude belge, mais il est important de constater que la terminologie employée est complètement différente.

Le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance s'expriment sous des formes très différentes en Europe ; il se peut par conséquent que vous deviez définir d'autres modes de description ou d'analyse des différents groupes caractérisant la situation de votre pays. Nous nous pencherons sur les enjeux que constituent la définition de ces termes dans le prochain chapitre.

SI... ALORS...

Pour résumer ce chapitre, il est clair que de nouvelles réponses s'imposent face aux nouvelles situations dans lesquelles nous nous trouvons.

SI les sociétés multiculturelles sont une réalité et doivent le rester dans l'avenir...

SI l'exploitation d'un grand nombre se fait au profit des sociétés privilégiées...

SI, dans notre monde, de plus en plus petit et interdépendant, la plupart des problèmes vont franchir les frontières actuelles et nous affecter tôt ou tard...

SI les pays et/ou les États prennent conscience de l'impossibilité de rester isolés...

SI nous croyons en l'égalité des droits de l'homme pour tous...

ALORS nos actions doivent aussi exprimer ces engagements afin d'apporter des changements.

ALORS notre réponse ne peut consister à élever des murs institutionnels ou personnels pour que «les autres restent à leur place».

ALORS notre réponse ne peut être celle de la condescendance ou de la supériorité.

ALORS nous devrions commencer à développer des liens mutuels à un niveau égal - que ce soit entre différentes sociétés ou cultures, ou entre majorités et minorités au sein d'une même société.

ALORS il faut combattre la discrimination inhérente au système économique international pour mettre un terme à la marginalisation et à la pauvreté dans le monde.

ALORS nous devons travailler pour comprendre et modifier les préjugés et les stéréotypes.

En bref, nous devons trouver le moyen de transformer progressivement nos sociétés multiculturelles en sociétés interculturelles.